Envoyé en préfecture le 18/11/2026
Reçu en préfecture le 18/11/2026
Publié le
ID : 022-212202840-20261113-2026_11_03-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT
CÔTES D'ARMOR

COMMUNE DE SAINT-CONNAN

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du vendredi 13 novembre 2026

Nombre de membres : 11 Nombre de présents : 10
L'an deux mil vingt-six, le 13 novembre à 19h00

Les membres du Conseil Municipal, régulièrement convoqués, se sont rassemblés au lieu ordinaire de leurs séances sous la présidence de Mme Christelle SERANDOUR, maire

Présents : SÉRANDOUR Christelle, LOPIN Roger, LE BARS Michel, FLORIMOND Jean-Yves, MENAND Philippe, PICOU Philippe, SERANDOUR Antonia, MÉLOU Marie-Hélène, LE BRIS Lucie, VIEILLESCAZES Marlène

Absents excusés : LE JEHAN Iryna

Secrétaire de séance : Jean-Yves FLORIMOND

Date de convocation : 4 novembre 2026 Date d'affichage : 4 novembre 2026

2026-11-03 : Participation supplémentaire aux frais de fonctionnement du SIVU

Madame la Maire expose que l'état des comptes du SIVU Saint-Connan/Saint-Gilles-Pligeaux laisse apparaître des lignes budgétaires qui ont dépassées le budget prévisionnel, ne laissant au chapitre 011 « Charges à caractère général » que 768.67 € pour finir l'année 2026, ce qui est trop peu au regard des frais estimés (notamment en carburant).
Il convient donc de prévoir un versement supplémentaire au SIVU de 3000.00 € par commune, pour finir l'année.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,
- VALIDE le versement de la somme de 3000,00 € supplémentaire au SIVU pour son budget 2026

Ainsi fait été délibéré les jours, mois et an que dessus

Pour extrait conforme,
La Maire,
Christelle SERANDOUR